



BILAN DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

04.09





collectes compostage

Herbicyclage Information

Écocentres

RDD

Réemploi

Recyclage

Réduction à la source

Sensibilisation

Valorisation

Bilan du plan de gestion des matières résiduelles 04 • 09

collectes
compostage
Écocentres
Herbicyclage Information
Recyclage Sensibilisation
Réduction à la source Valorisation

mai 2010

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE.....	1
1- RÉDUCTION À LA SOURCE.....	2
2- RÉEMPLOI.....	3
3- MATIÈRES RECYCLABLES – MILIEU RÉSIDENTIEL.....	5
4- MATIÈRES RECYCLABLES – MILIEU ICI.....	7
5- TEXTILES.....	8
6- RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD).....	9
7- ENCOMBRANTS.....	11
8- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (CRD).....	13
9- MATIÈRES COMPOSTABLES (RÉSIDUS DE TABLE ET RÉSIDUS VERTS).....	14
10- FEUILLES.....	16
11- SAPINS DE NOËL.....	17
12- VALORISATION ÉNERGÉTIQUE.....	18
13- ÉLIMINATION.....	19
14- INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION.....	20
CONCLUSION.....	22

ANNEXES

Annexe 1 - Tableau résumé des actions (Bilan 2004-2009)

Annexe 2 - Liste des récupérateurs

Annexe 3 - Évolution du taux de récupération des matières valorisables

MISE EN CONTEXTE

Ce document résume les faits saillants du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la Ville de Sherbrooke, entre 2004 et 2009. Regroupées en quatorze catégories (voir l'annexe 1), les actions prévues au PGMR se sont réalisées en majeure partie du temps en faveur des objectifs fixés au départ, permettant à Sherbrooke d'obtenir un **taux de récupération des matières valorisables de 55 %**. En comparaison, la moyenne obtenue par les autres municipalités du Québec s'élève à 36 % selon Recyc-Québec.

D'autres actions ont évolué en cours de route, ont été abandonnées ou remplacées, toujours dans le but d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, et ce, afin de s'adapter à la réalité sherbrookoise.

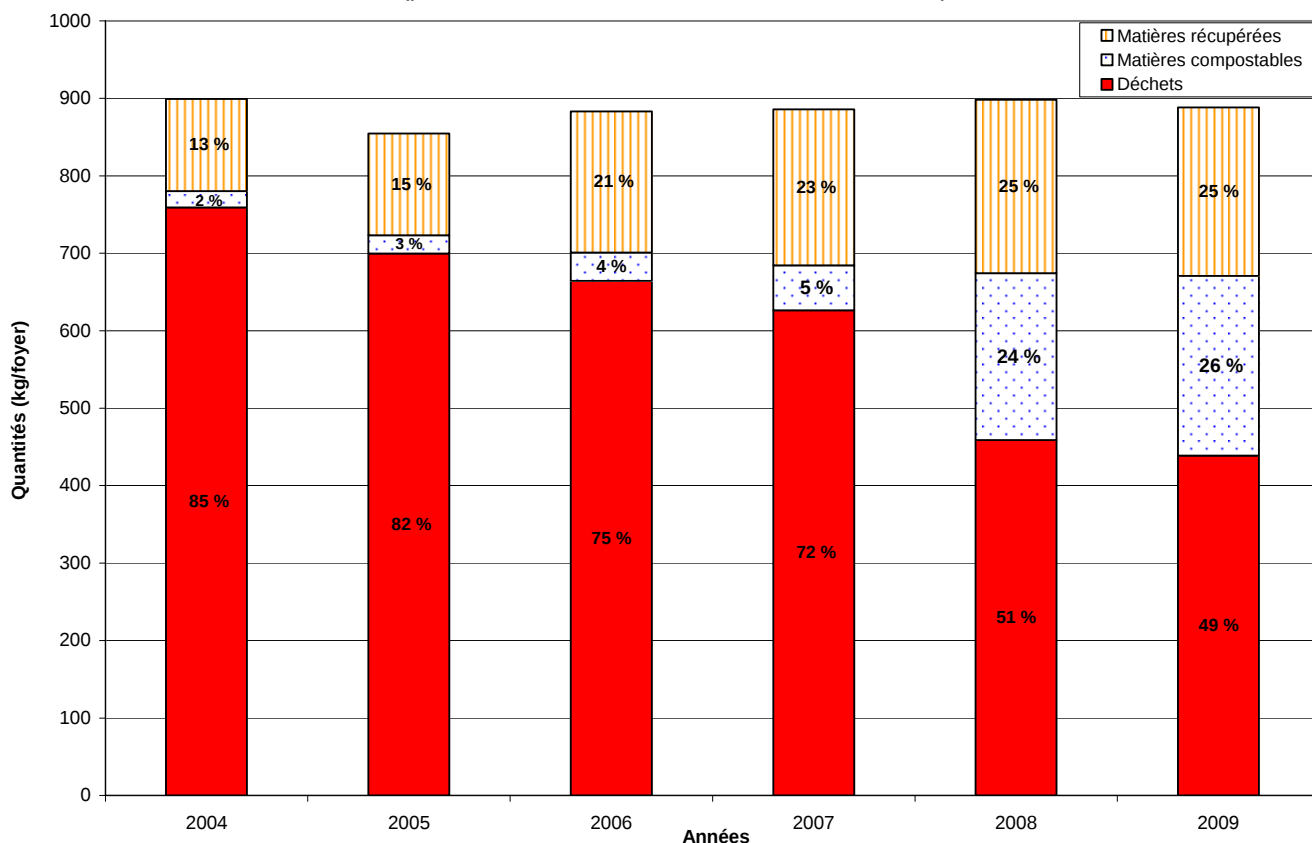
Les infrastructures en un clin d'œil :

- 2006 : deux écocentres
- 2008 : fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire de Sherbrooke
- 2008 : ouverture du centre de transfert des déchets
- 2009 : Ville de Sherbrooke, copropriétaire du lieu d'enfouissement technique de Bury

Répartition des matières résiduelles à Sherbrooke, de 2004 à 2009

Matières résiduelles générées par foyer (kg) selon les années

(provenance : les collectes et les écocentres)



Note : les TIC, CRD et granulaires sont soustraits selon le calcul de Recyc-Québec

1- RÉDUCTION À LA SOURCE

Nos réalisations :

- En 2007, la Ville de Sherbrooke a organisé une Journée sans sac de plastique, qui a remporté un franc succès auprès de la population. Tous les marchés d'alimentation du territoire participaient à cette activité, couronnée d'un tirage. Suite à la réussite de cet événement, plusieurs grandes chaînes (Loblaws, Maxi) et certains petits commerces ont cessé de fournir des sacs de plastique à leur clientèle. Par la suite, d'autres villes ont emboîté le pas en organisant de telles journées. Une grande majorité de citoyens utilisent désormais les **sacs réutilisables**.
- 
- Depuis 2008, la Corporation de gestion CHARMES, un organisme paramunicipal œuvrant dans le domaine de la protection des cours d'eau et de l'éducation et la sensibilisation à la protection de l'environnement, donne, à la demande de la Ville, **des ateliers sur les 3RV dans les écoles primaires**. La Ville de Sherbrooke défraie la majorité des coûts reliés à cette activité d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ), qui mise principalement sur la réduction à la source.
 - Depuis 2009, la Ville fait la promotion de l'impression recto-verso et n'utilise désormais que le **papier blanc recyclé** Cascade Rolland Enviro 100 Copy. Les cartouches d'imprimantes utilisées sont remises à la Fondation Mira. La Ville achète aussi des cartouches recyclées pour les télécopieurs.
 - La même année, la Ville de Sherbrooke **a banni les bouteilles d'eau** de ses bâtiments municipaux. Elle favorise ainsi la consommation de l'eau potable municipale de très haute qualité, la réduction des emballages de même que des matières résiduelles.
 - Dans le même ordre d'idées, la **cafétéria** d'un bâtiment municipal abritant les services de Gestion du territoire (le Centre Jean-Charles-Côté) utilise de la vaisselle réutilisable.
 - Depuis 2009, la Ville de Sherbrooke renforce le message de **réduction à la source** dans tous ses communiqués lorsque le sujet s'y prête.

Nos prochains défis :

- **Herbicyclage** : une offensive doit être portée pour inciter les citoyens à laisser sur place les rognures de gazon, qui se retrouvent encore dans le bac à déchets. Bien que l'herbicyclage fasse déjà partie des messages environnementaux lancés par la Ville de Sherbrooke (patrouille verte, conférence sur la pelouse écologique), les résultats mitigés prouvent qu'une attention particulièrement devra y être consacrée.
- La Ville de Sherbrooke devra poursuivre la sensibilisation auprès des organisateurs d'événements afin que ceux-ci soient « **écoresponsables** ».

2- RÉEMPLOI

Nos réalisations :

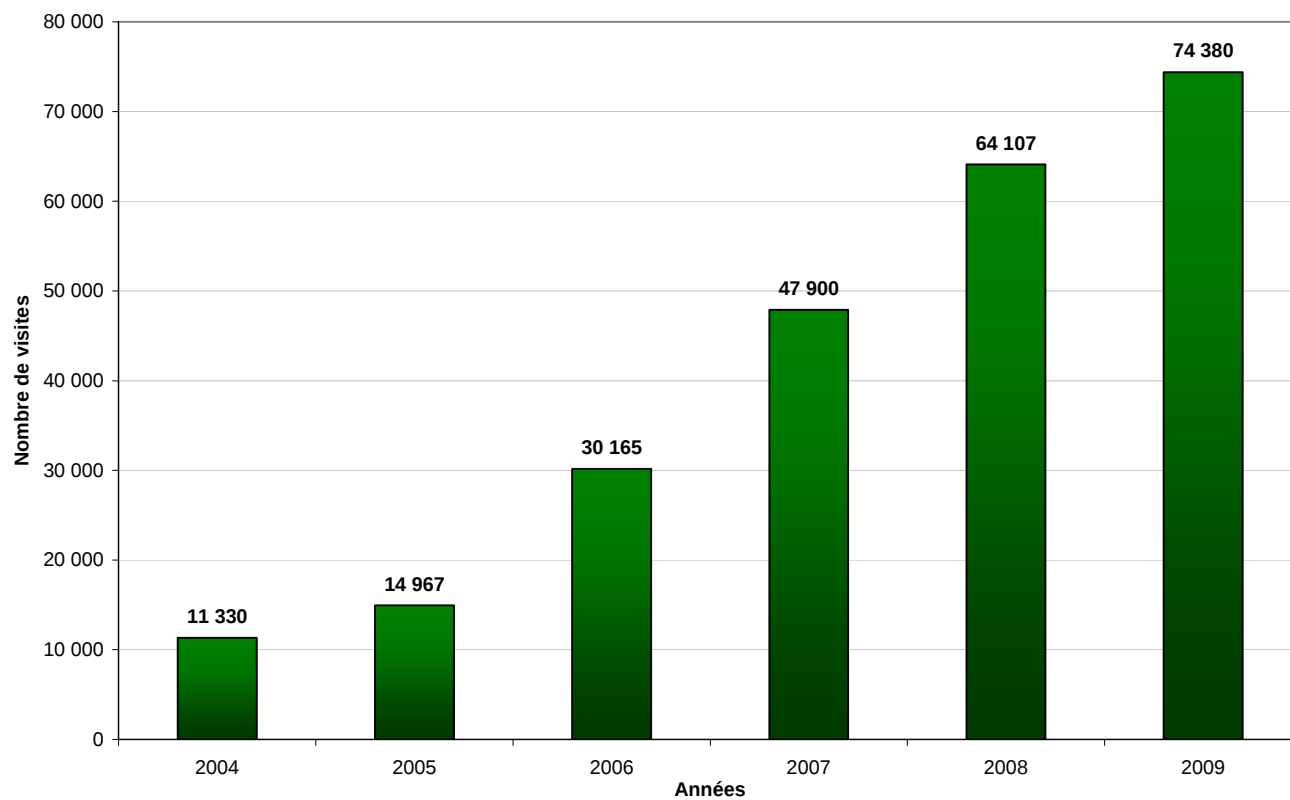
- Une liste des récupérateurs a été dressée en 2003 et incluse dans la première version du *Bottin vert*. Depuis, le *Bottin vert* n'est plus utilisé, mais la liste des récupérateurs est restée sur le portail (sherbrooke.ca/environnement) et est régulièrement mise à jour. Cette liste est disponible dans la section **Carnet d'adresses environnementales**, et indique aux citoyens vers quels commerces se tourner pour pratiquer le réemploi.
- La **Grande Tournée des ventes-débarras**, une activité qui fait la promotion du réemploi et qui revient annuellement depuis 2001, se déroule les deux premières fins de semaine de juin depuis 2005. L'activité est une réussite : environ 1000 inscriptions sont enregistrées chaque année.
- Un sondage réalisé en 2004 auprès de citoyens qui tenaient une vente-débarras a confirmé la satisfaction des participants. Qui plus est, les deux tiers d'entre eux étaient conscients de l'aspect environnemental d'une vente-débarras. Le slogan que la Ville de Sherbrooke associe aux ventes-débarras y est probablement pour quelque chose : « **À Sherbrooke, notre environnement, on se « réemploie » à le protéger!** »
- Les **deux écocentres** de la Ville de Sherbrooke offrent un accès illimité et gratuit pour les citoyens. Ces derniers le fréquentent beaucoup et y apportent de grandes quantités d'objets encore utilisables. Un partenariat s'est développé entre les écocentres et certains organismes de soutien communautaire, qui viennent s'y approvisionner pour revendre à prix modique des articles encore en bon état.

Notre prochain défi :

- L'engouement des citoyens pour les écocentres et les ventes-débarras cache une problématique : celle de la **surconsommation**. La Ville de Sherbrooke adapte depuis 2009 ses messages environnementaux sur le principe de réduction à la source et doit poursuivre en ce sens. Le déchet le plus facile à éliminer est encore celui qui n'est pas créé.

Écocentres

Comparaison entre le nombre de visites aux écocentres en 2009
et le nombre de visite aux écocentres de 2004 à 2008



3- MATIÈRES RECYCLABLES – MILIEU RÉSIDENTIEL

Nos réalisations :

- Depuis l'implantation, sur tout le territoire, de la collecte pêle-mêle dans des bacs de 360 litres en 2006, le volume des matières récupérées a doublé : **45 000 bacs** ont été fournis aux immeubles résidentiels. Ce faisant, le service de collecte des matières recyclables est uniformisé depuis 2006.
- Pour ce faire, en 2005, un montant de 2 300 000 \$ a été investi au Centre de tri pour y **moderniser les équipements**, dans le but de permettre la réception de la collecte pêle-mêle des bacs de 360 litres.
- Une **réglementation** a été mise en place en 2008 pour que tous les immeubles résidentiels du secteur multifamilial du territoire soient munis de bacs de récupération et participent à la collecte.
- Les bâtiments municipaux ont également emboîté le pas à la collecte des matières recyclables. À ce jour, cinq bâtiments ont reçu l'**attestation ICI ON RECYCLE** de niveau 3. Cela signifie l'atteinte d'un taux global de mise en valeur de 80 % sur le potentiel valorisable, pour le recyclage et la valorisation des matières résiduelles. Les demandes d'accréditation se poursuivent pour d'autres bâtiments municipaux : cinq autres bâtiments sont en voie de l'obtenir (pour les niveaux 2 et 3). Une subvention du « Fonds municipal vert » a permis, en 2008 et 2009, de munir tous les édifices municipaux de différents bacs (matières recyclables et compostables).
- La même année, **24 bâtiments municipaux publics** (arénas, bibliothèques) ont reçu des contenants de récupération pour les matières recyclables. Treize de ces bâtiments ont également des bacs pour les matières compostables.
- Également en 2008 et 2009, des bacs de récupération ont graduellement été installés dans les **parcs municipaux**. À ce jour, environ 100 parcs en sont munis. Ce projet a pu être concrétisé grâce à une subvention du programme « Fonds municipal vert » et de la « Table de récupération hors foyer ».

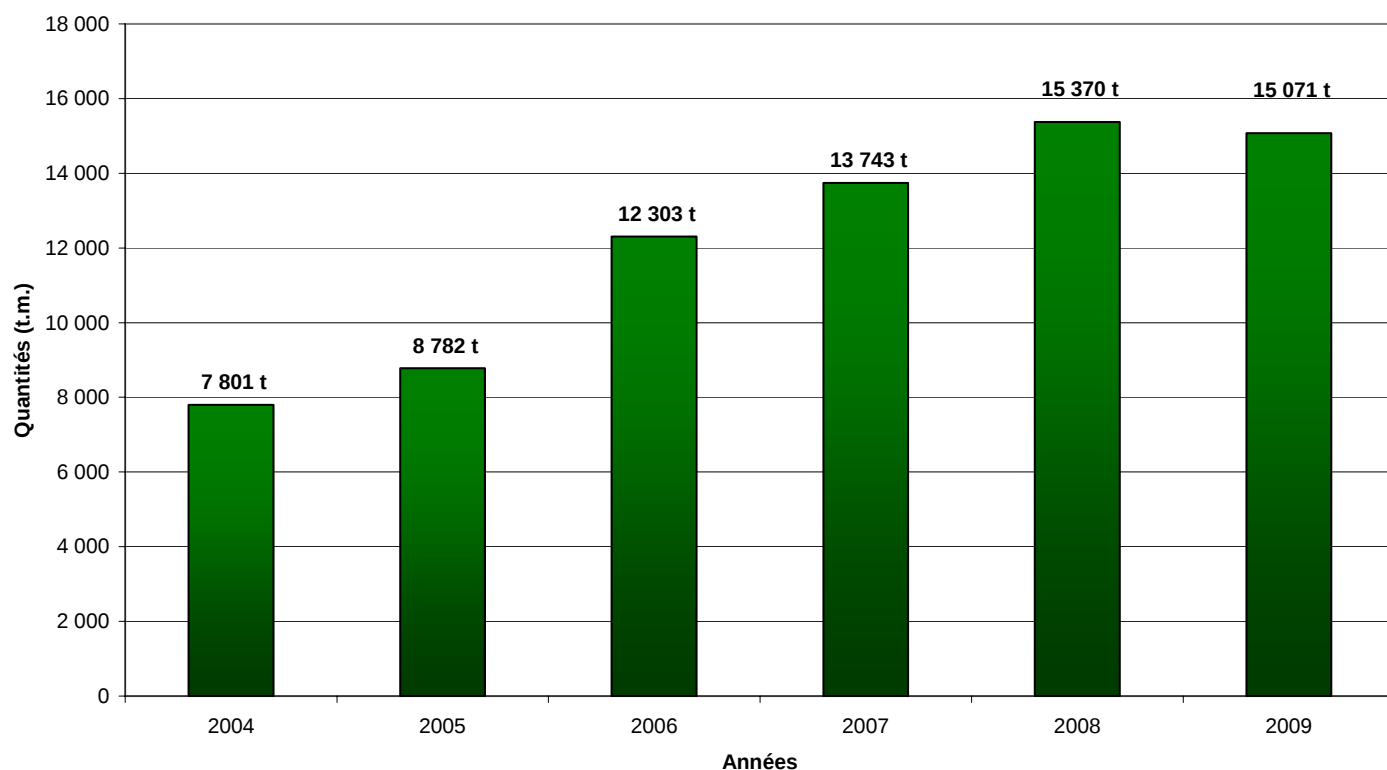
Nos prochains défis :

- Pour obtenir et conserver l'attestation ICI ON RECYCLE, les bâtiments municipaux ont à fournir des efforts accrus de gestion de leurs matières résiduelles. Depuis les débuts de cette démarche, on remarque une récupération plus ordonnée. Pour obtenir des résultats encore meilleurs, l'ajout de **bacs, de la formation et de la sensibilisation** auprès des employés municipaux doivent encore être mis de l'avant.
- Une sensibilisation accrue devra être faite auprès des citoyens pour qu'ils trient adéquatement leurs matières dans les **parcs et les bâtiments municipaux publics**.
- Toujours dans le but de faciliter la participation à la collecte des matières recyclables, des **conteneurs** devront être installés pour desservir certains édifices multifamiliaux.
- Pour assurer une meilleure qualité des matières disposées dans les bacs de récupération, la **patrouille verte** devra continuer ses actions de sensibilisation auprès des citoyens. Dans la même optique, des fiches explicatives de type « Quelles matières dans quel bac? » seront diffusées sur le portail.

- L'installation de **caméras** sur les camions de collecte permettra au conducteur de constater en temps réel la présence des matières, appropriées ou non, qui se trouvent dans les bacs et les conteneurs. En cas de contenu inapproprié, un suivi pourra être effectué auprès des citoyens concernés.

Collecte en bordure de rue (bacs verts)

Comparaison entre les quantités de matières recyclables générées en 2009
et les quantités générées de 2004 à 2008



4- MATIÈRES RECYCLABLES – MILIEU ICI

Nos réalisations :

- Depuis septembre 2007, la Ville de Sherbrooke offre à tarif réduit le service de collecte des matières recyclables aux **petits ICI** (industries, commerces et institutions). Cette mesure spéciale permet la participation, en 2010, de 228 ICI en tous genres (bureaux de professionnels, services administratifs d'industries, services gouvernementaux).
- Toujours pour maximiser la récupération sur son territoire, la Ville de Sherbrooke offre la collecte des plastiques-verres-métaux au **milieu scolaire**, sans autres frais que ceux du coût associé à l'obtention des bacs. La collecte se fait une fois par semaine pendant l'année scolaire.
- Depuis 2007, cette collecte s'est étendue graduellement du milieu scolaire public aux milieux **privé et anglophone** de Sherbrooke. Prendre note que le milieu scolaire a sa propre collecte pour le papier; celle-ci n'est donc pas assumée par la Ville de Sherbrooke.

Nos prochains défis :

- La Ville de Sherbrooke souhaite augmenter la clientèle ICI grâce à la **sensibilisation**. Comme la participation des ICI sera comptabilisée dans le bilan PGMR du prochain plan d'action de la politique 2010-2015, la Ville de Sherbrooke espère que des incitatifs pour obtenir la participation des ICI en feront partie.
- Le prochain plan d'action 2010-2015 de la politique permettra de déterminer le **rôle de la Ville** dans cette démarche auprès des ICI. Pour le moment, certains établissements offrent déjà ce service.

5- TEXTILES

Nos réalisations :

- L'entreprise **d'économie sociale Récupex**, installée à Sherbrooke, favorise grandement le réemploi, la récupération et le recyclage des vêtements et textiles, grâce notamment à plusieurs points de dépôt situés un peu partout dans la ville.
- Conséquemment, les actions de la Ville de Sherbrooke en matière de gestion des textiles se limitent plutôt à un **partenariat** et à un support occasionnel auprès de Récupex, qui accomplit très bien la tâche.
- Un point de dépôt de l'entreprise Récupex est situé à chacun des **deux écocentres** pour que les citoyens puissent y déposer les textiles et vêtements, en bon état ou non, dont ils n'ont plus besoin.
- La Ville de Sherbrooke publie sur son portail une **liste complète des récupérateurs** situés sur son territoire. Une section de cette liste est consacrée aux récupérateurs de textiles et organismes de charité qui reçoivent les vêtements usagés encore en bon état.

Notre prochain défi :

- Encore une fois, l'excellente participation des citoyens à la récupération des textiles est plus souvent qu'autrement une conséquence de la **surconsommation** de vêtements. Une sensibilisation à la réduction à la source et au réemploi dans le domaine vestimentaire serait à mettre de l'avant par la Ville de Sherbrooke.

Point de dépôt de vêtements, textiles et accessoires de Récupex



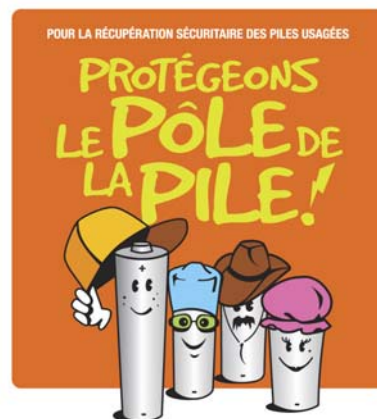
6- RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Nos réalisations :

- Depuis l'ouverture des **écocentres**, les collectes annuelles de RDD ont été abandonnées. Les citoyens peuvent désormais se débarrasser en tout temps de leurs RDD aux écocentres. Depuis lors, on remarque que les quantités récupérées augmentent constamment.
- Le **nombre de visites** aux écocentres est maintenant illimité. La présence de deux écocentres sur le territoire les rend plus accessibles pour l'ensemble de la population. Conséquemment, les citoyens ont pris la bonne habitude de se départir de leurs RDD aux écocentres. La localisation géographique des deux écocentres a été planifiée de façon **stratégique** afin de bien desservir la population.
- Depuis l'automne 2004, les écocentres récupèrent les **ampoules fluocompactes** ainsi que les **lampes au mercure**. Un an plus tard, en 2005, débute la récupération du **fréon** des réfrigérateurs qui sont disposés aux écocentres.
- Une campagne de communication intitulée « **Protégeons le pôle de la pile!** » a été mise en place à l'automne 2008. En collaboration avec les pharmacies et les grandes institutions, des points de collecte ont été instaurés sur l'ensemble du territoire pour inciter les citoyens à y déposer leurs piles usagées. La quantité récupérée est passée de 7,3 tonnes en 2006 à 22,7 tonnes en 2009.
- Une **liste des commerces** qui récupèrent certains RDD est également disponible sur le portail.
- Bien qu'ils ne fassent pas partie du plan de gestion de matières résiduelles 2004-2009, les résidus TIC (Technologies, Information, Communication), par exemple, les écrans de télévision et d'ordinateur et les claviers, ont été graduellement acceptés aux écocentres. La quantité récupérée est passée d'une tonne en 2004 à 182 tonnes en 2009.

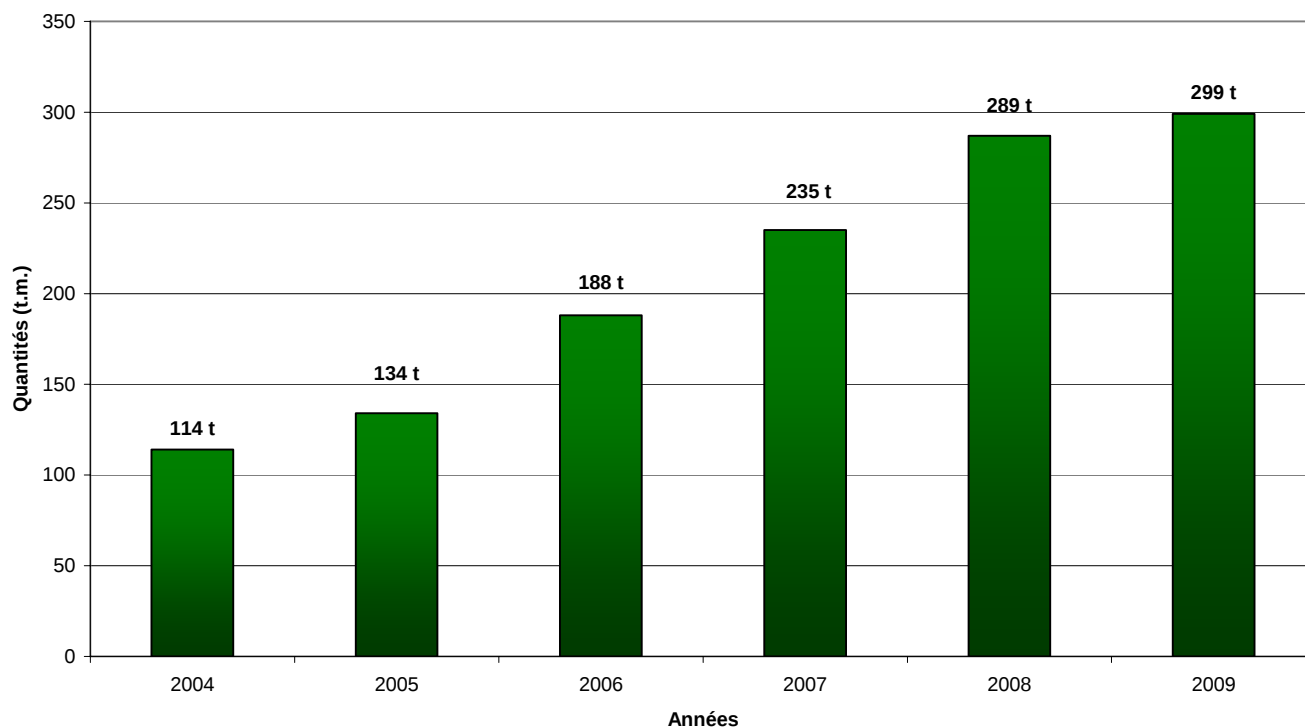
Notre prochain défi :

- Encore une fois, un message de **réduction à la source** doit être transmis aux citoyens afin de les encourager à opter, dans la mesure du possible, pour des produits sans danger pour l'environnement et à éviter les articles nécessitant l'emploi de piles en choisissant plutôt des appareils électriques ou manuels.
- Une relance devrait être faite pour la campagne « **Protégeons le pôle de la pile** », de façon à rappeler aux citoyens comment disposer adéquatement leurs piles usagées dans les bacs conçus à cette fin.



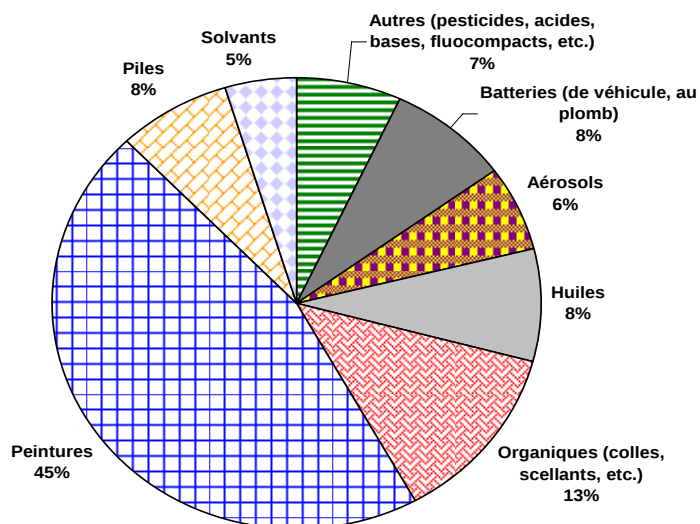
Écocentres

Comparaison des quantités de RDD reçues aux écocentres en 2009
et les quantités de RDD reçues de 2004 à 2008



Composition des résidus domestiques dangereux

Matières reçues en 2009



7- ENCOMBRANTS

Nos réalisations :

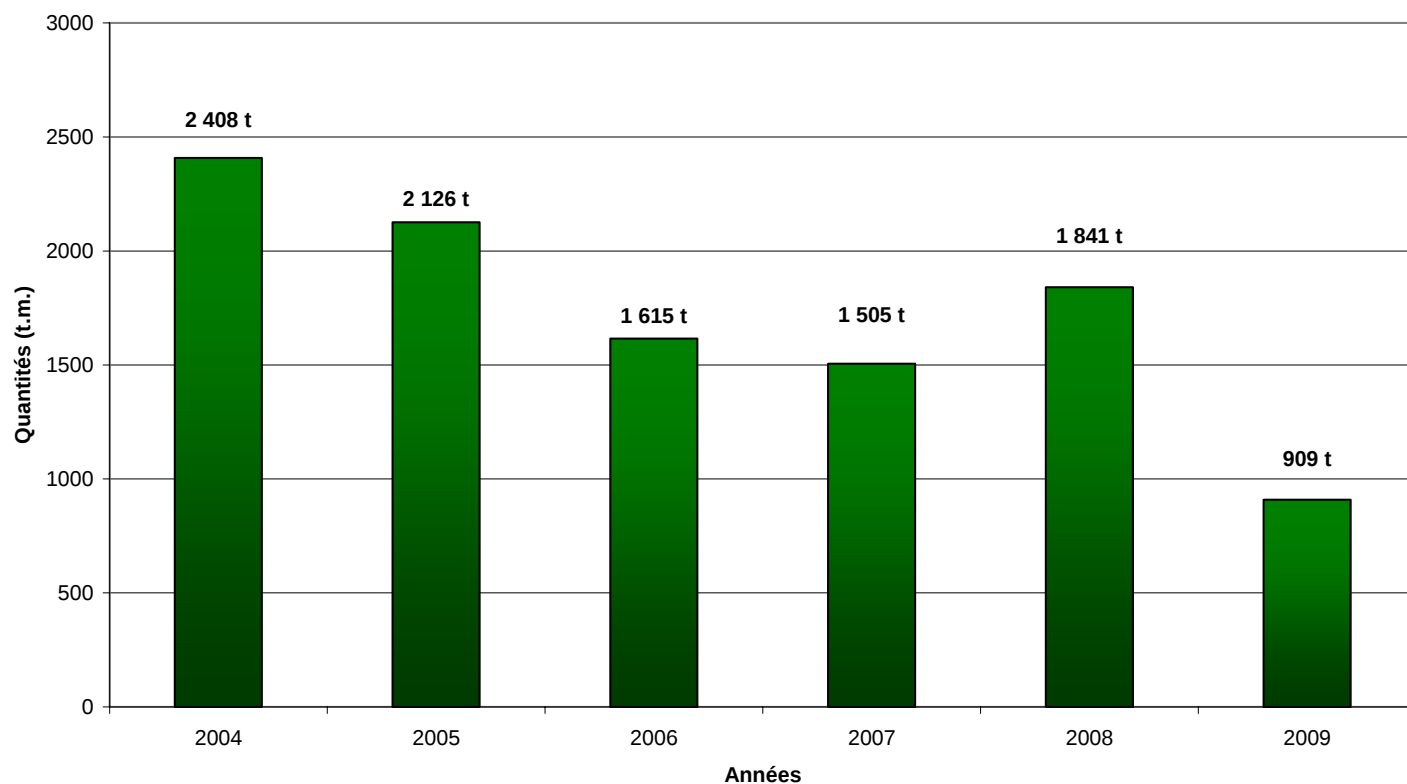
- Désormais, les articles et résidus en bois ne sont plus ramassés lors de la collecte des **encombrants**, qui eux, sont destinés à l'enfouissement sanitaire.
- Ainsi, pour réduire les quantités de matières amassées aux collectes des encombrants, les visites aux **écocentres** sont maintenant illimitées pour les citoyens.
- Dans la même optique, une collecte des **boîtes de carton** a lieu une fois par année durant la période des déménagements sur une période de deux semaines. Cette collecte spéciale se fait la même journée que la collecte régulière des matières recyclables.
- En 2009, une collecte des **résidus de bois** destinés à la valorisation a été implantée, permettant encore une fois de réduire les quantités amassées lors de la collecte d'encombrants. Le bois sous toutes ses formes (meubles, mélamine, branches) est également accepté en tout temps aux écocentres.

Nos prochains défis :

- La collecte des encombrants a lieu trois fois par année. De grandes quantités de matières sont amassées chaque fois, malgré les nombreuses collectes spéciales offertes aux citoyens. Certaines matières n'ont pas encore **d'autres débouchés que l'enfouissement** (canapés, matelas). La Ville de Sherbrooke est à l'affût d'une solution permettant de valoriser ces matières.
- Le nombre de collectes des encombrants devra être réévalué lors de l'octroi du nouveau contrat de collectes. La Ville de Sherbrooke espère que le **principe de responsabilité élargie** des producteurs sera inclus dans le nouveau plan d'action de la politique de gestion des matières résiduelles. Les marchands (en particulier ceux de matelas et de canapés) seraient ainsi tenus responsables de reprendre les matières en fin de vie et de trouver des solutions de recyclage, enlevant ainsi cette charge aux citoyens et aux municipalités.

Collecte des encombrants

Comparaison entre les quantités d'encombrants générées en 2009
et les quantités d'encombrants générées en 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008



8- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION (CRD)

Nos réalisations :

- La Ville de Sherbrooke a **fermé son lieu d'enfouissement sanitaire** (LES) en 2008. Autrefois, y étaient enfouis des résidus de construction.
- Les **écocentres** acceptent des matériaux de CRD de la part des résidents et des petits ICI.

Nos prochains défis :

- La Ville de Sherbrooke n'a aucun contrôle sur les matériaux de démolition et de construction acheminés au Centre de transfert. Selon le prochain Plan d'action provincial, une **réglementation** limitera les types de matériaux envoyés dans les sites d'enfouissement.
- Le nouveau plan d'action 2010-2015 de la politique prévoit comme objectif pour les municipalités que **70 % des CRD** seront acheminés dans un centre de valorisation. Par contre, des débouchés devront être prévus pour que les centres de tri de CRD puissent se départir de ces matériaux.
- Il reste beaucoup de **sensibilisation** à faire auprès des citoyens qui veulent savoir où se départir de ce type de matières. À ce propos, l'APCHQ de la région de l'Estrie a produit un dépliant sur la construction et les rénovations, la *Charte pour un chantier propre*.
- La Ville de Sherbrooke vise à implanter un **site d'entreposage et de traitement** de ses propres matériaux secs (ex : asphalte, béton) pour 2011.

9- MATIÈRES COMPOSTABLES (RÉSIDUS DE TABLE ET RÉSIDUS VERTS)

Nos réalisations :

- Le projet pilote de collecte des matières compostables a été étendu, à l'automne 2007, à tous les immeubles de **un à quatre logements**. Ceci représente plus de 36 000 bacs sur le territoire et permet de collecter annuellement environ 12 500 tonnes de matières compostables.
- La collecte des feuilles mortes se poursuit chaque automne. Beaucoup de sensibilisation a été faite auprès des citoyens pour les inciter à ensacher **leurs feuilles dans des sacs compostables**, maintenant disponibles à l'année dans la plupart des grandes surfaces. Les feuilles ensachées dans des sacs de plastique sont laissées sur place lors des collectes.
- Tous les résidus verts peuvent être acheminés en tout temps aux **écocentres**, à l'exception de l'herbe coupée, qui y est acceptée un maximum de trois fois par année.

Nos prochains défis :

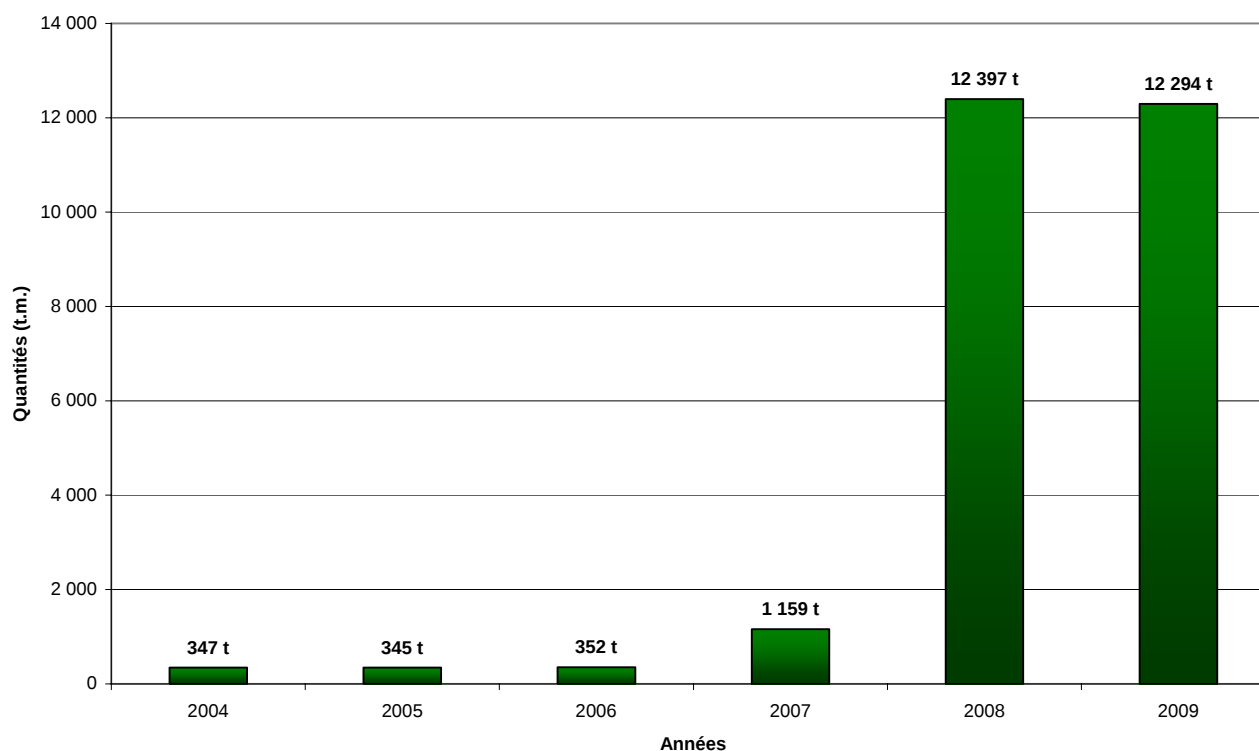
- Les résidents des immeubles de **cinq logements et plus** participent encore très peu à la collecte des matières compostables. Pour obtenir un bac brun, le concierge ou le propriétaire de l'immeuble doit en faire la demande, ce qui est encore rare. Un sondage mené par des étudiants en marketing de l'Université de Sherbrooke montre cependant un intérêt des locataires des immeubles de cinq logements et plus.
- La Ville de Sherbrooke analyse la faisabilité de mettre en place un mode de collecte pour le **secteur multifamilial** adapté aux besoins de la population.
- Un effort de sensibilisation accru devra être porté pour la question de l'**herbicyclage**. Cette méthode qui consiste à laisser sur place l'herbe coupée n'est pas encore bien connue des citoyens. La patrouille estivale aborde ce sujet avec les citoyens depuis quelques années.
- En renfort à la sensibilisation sur l'herbicyclage, la **réglementation** devrait être modifiée de façon à ce que l'herbe coupée ne soit plus disposée dans le bac à déchets, mais uniquement dans le bac destiné aux matières compostables, ou encore mieux, laissée sur place.
- Une relance de la sensibilisation devra être faite pour améliorer la qualité du tri des matières compostables dans les **bâtiments publics**.

Trucs et astuces issus du Guide sur les matières compostables



Collecte en bordure de rue (bacs bruns)

Comparaison entre les quantités de matières compostables générées en 2009
et les quantités générées de 2004 à 2008



10- FEUILLES

Nos réalisations :

- Le compost des feuilles est épandu sur les terrains de la Ville (parcs, plates-bandes, plantations d'arbres), ce qui représente environ **600 tonnes de compost** par année.
- Depuis que la Ville de Sherbrooke interdit la collecte des feuilles dans les sacs de plastique, la participation des citoyens s'avère fort positive. Rappelons que les feuilles sont également acceptées en tout temps aux **écocentres**.

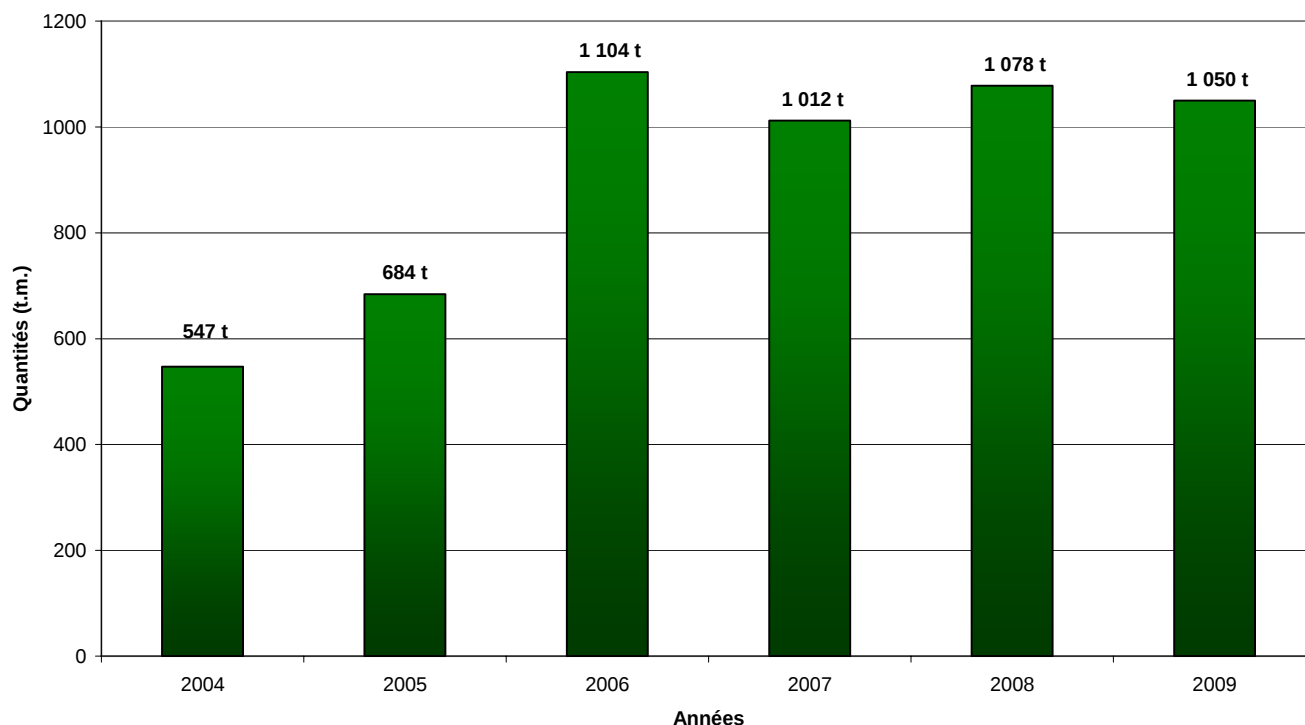


Nos prochains défis :

- Malgré les efforts déjà déployés, la Ville de Sherbrooke doit poursuivre sa sensibilisation à l'importance d'utiliser des **sacs de papier** pour que les feuilles puissent être compostées.
- La Ville **devrait interdire** la disposition des feuilles mortes dans les bacs à déchets, ceci en soutien aux efforts de sensibilisation.

Collecte des feuilles

Comparaison entre les quantités de feuilles collectées en 2009
et les quantités de feuilles collectées en 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008



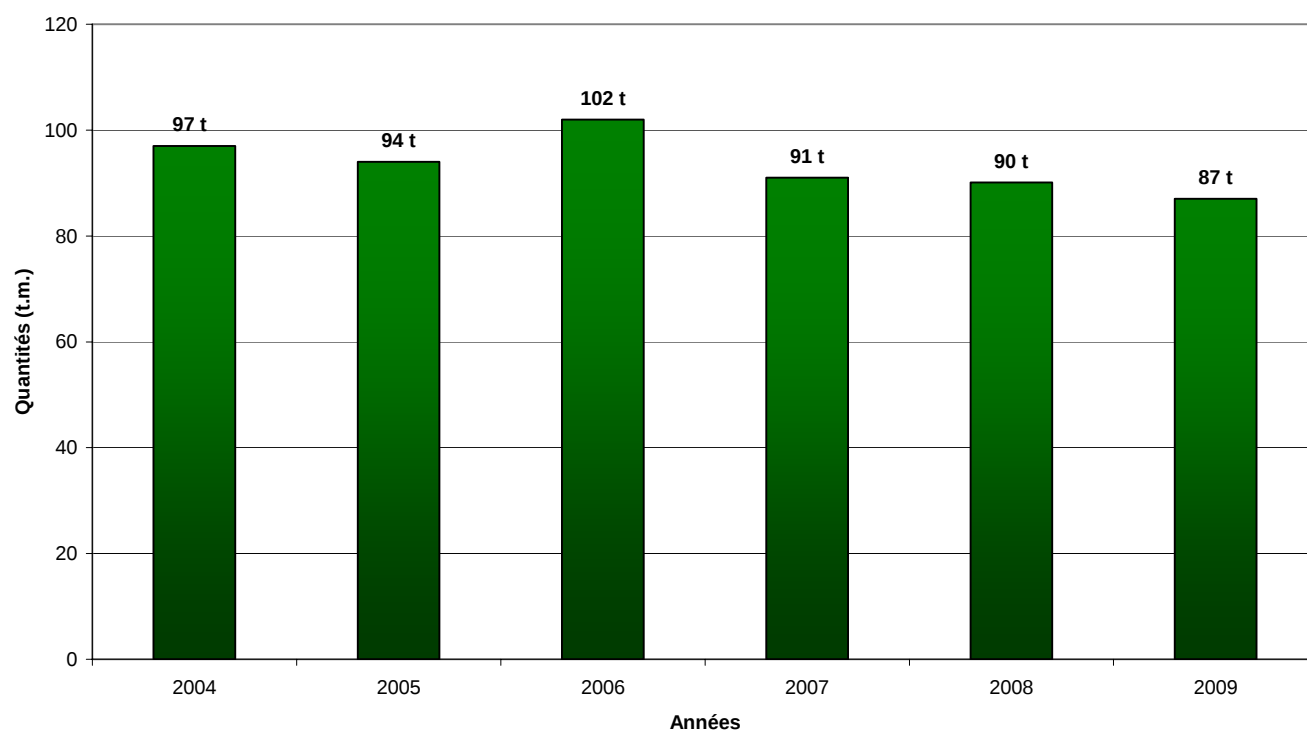
11-SAPINS DE NOËL

Nos réalisations :

- La collecte des sapins est implantée sur tout le territoire depuis 1993. La collecte permet une récolte de **90 à 100 tonnes de sapins** par année, soit environ 10 000 sapins. La participation à cette collecte demeure sensiblement la même d'une année à l'autre.
- Chaque année, un **communiqué** ainsi que le calendrier des collectes que produit le Service des communications rappelle aux citoyens à quel moment aura lieu la collecte des sapins de Noël.
- Les sapins de Noël collectés sont envoyés chez un **récupérateur**, qui, selon les marchés, choisit la valorisation énergétique ou le compostage des sapins.

Collecte des sapins

Comparaison entre les quantités de sapin générées en 2009
et les quantités de sapins générées de 2004 à 2008



12-VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Nos réalisations :

- Des études ont été réalisées sur la quantité et la qualité de biogaz émis au lieu d'enfouissement sanitaire (LES), ainsi que sur sa durée de vie. L'information peut être mise à la disposition de tout investisseur sérieux d'utiliser ces biogaz pour la valorisation énergétique.
- **104 puits de captage ont été installés au LES**, ce qui assure une optimisation de la collecte des gaz émis.
- La Ville de Sherbrooke **a réduit ses émissions de gaz à effet de serre (GES)**. En effet, une puissante torchère à flamme invisible installée en 2001 permet de capter et de brûler le méthane et de le transformer en gaz carbonique, ce qui réduit de 21 fois les GES émis.

Nos prochains défis :

- La Ville de Sherbrooke a mené plusieurs recherches visant à trouver **des partenaires** et des technologies permettant de mettre en valeur les biogaz générés au LES. Plusieurs rencontres avec des organisations ont eu lieu, mais n'ont abouti à rien de concluant. Conséquemment, la Ville de Sherbrooke est toujours à **l'affût de propositions** en ce sens et demeure réceptive aux nouvelles technologies de valorisation énergétique.
- De la même façon, la Ville demeure aussi à l'affût des **subventions** possibles pouvant rendre viable un projet de valorisation énergétique des biogaz captés.
- La Ville de Sherbrooke poursuit les mises à jour régulières des procédures de **suivi de captage** des biogaz en conformité aux normes actuelles et futures.
- La Ville de Sherbrooke continue d'approfondir les connaissances sur la gestion et le captage des biogaz afin d'optimiser **l'efficacité des installations** existantes.
- Finalement, elle évalue les possibilités d'utiliser les matières résiduelles pour des fins de valorisation énergétique, comme la **biométhanisation**, tout en respectant les 3RV.

13-ÉLIMINATION

Nos réalisations :

- Le lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la Ville de Sherbrooke a été fermé en 2008. Le programme de fermeture du LES a été établi et continue d'être **suivi**, notamment au sujet des eaux de ruissellement et de lixiviation, de captage des biogaz et de la propreté générale du site.
- La collecte des **matières recyclables** est maintenant offerte à toute la population et la réglementation oblige les propriétaires à rendre le recyclage disponible dans tous les immeubles à logement. Cela permet de diminuer l'enfouissement de matières valorisables.
- La collecte des **matières compostables**, les collectes spéciales et la présence des deux écocentres contribuent également à minimiser la quantité de matières destinées à **l'enfouissement**.
- La Ville de Sherbrooke a investi beaucoup de temps et d'énergie dans la recherche de partenaires inter MRC pour trouver une solution locale concernant l'enfouissement. Une entente a finalement été signée en été 2009 avec la MRC du Haut-Saint-François. La Ville de Sherbrooke est ainsi copropriétaire du **lieu d'enfouissement technique** (LET) situé à Bury.

Notre prochain défi :

- Harmoniser la réglementation en respect des objectifs du nouveau **Plan d'action 2010-2015**.

14-INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

Nos réalisations :

- Le **Bottin vert**, publié en 2003 par la Division de l'environnement, a été un outil de sensibilisation environnementale envoyé à toute la population. On y retrouvait une foule de renseignements sur différents thèmes environnementaux (gestion des matières résiduelles, eau potable, écocentres, etc.). Une liste des récupérateurs et des producteurs locaux y était aussi présentée. Le **Bottin vert** a été utilisé pendant plusieurs années, avant d'être abandonné au profit du portail.
- En 2003, la première **patrouille verte** a été mise sur pied à la Division de l'environnement, avec pour mandat de sensibiliser la population à la réduction de la consommation d'eau potable. Le mandat de la patrouille verte porte maintenant sur un éventail de sujets (pesticides, herbicyclage, matières résiduelles, eau potable, gaz à effet de serre, protection des bandes riveraines, des milieux naturels). Elle assure aussi une présence dans un kiosque du Marché de la Gare, dans les quartiers résidentiels et lors de certains événements et festivals de la Ville.
- De nombreux dépliants et guides thématiques ont été créés en tant qu'**outils de sensibilisation**. Quelques thèmes abordés : les écocentres, les RDD, les matières compostables, les pesticides.
- Depuis 2006, le calendrier des collectes est un outil que tous les citoyens reçoivent une fois par année et qui contient des **renseignements** importants au sujet des différentes collectes offertes par la Ville et la façon de procéder.
- La campagne de sensibilisation « **Le Bon geste, le bon bac** » a été mise sur pied en 2008 pour favoriser un tri adéquat dans les lieux publics (bâtiments, parcs), que ce soit pour l'utilisation des bacs de recyclage que pour ceux destinés aux matières compostables.
- La Ville de Sherbrooke a participé à trois reprises au **Salon de l'environnement**. La Division de l'environnement était présente afin de sensibiliser et d'informer les visiteurs des différents services offerts.
- Le message environnemental de la Ville de Sherbrooke est largement diffusé, tant sur le portail que dans le bulletin municipal l'*InfoSherbrookoise*, par les oriflammes, les panobus et le calendrier municipal. Deux slogans ont même été développés « **À Sherbrooke, on fait des choix durables** », ainsi que « **Au bouleau pour l'environnement** ».
- La Ville de Sherbrooke s'associe à plusieurs **organismes locaux** pour la sensibilisation, dont CHARMES (écoles) et la Table des partenaires institutionnels en développement durable.
- La Ville a maintes fois participé aux **événements, fêtes et festivals** (Festival des traditions du monde, Fête du Lac, Tournoi Pif Vacances Transat) en fournissant le service de collecte et de prêt de bacs et la présence de la patrouille verte. Par la suite, la Ville de Sherbrooke a obligé, par réglementation, la récupération de matières recyclables lors des événements.
- De la sensibilisation est offerte aux employés municipaux relativement à l'utilisation des nouveaux bacs de récupération et de compostage. Par ailleurs, des messages de sensibilisation à la **réduction à la source** sont inscrits sur les napperons disponibles dans certaines cafétérias et salles à dîner des édifices municipaux.

Nos prochains défis :

- Même si de grands efforts de communication sont fournis, il est difficile de rejoindre toute la population. La créativité et l'utilisation accrue du **portail** et autres nouvelles technologies parviendront peut-être à rejoindre davantage de citoyens. Le portail de la Ville est un outil en plein développement qui deviendra au fil des ans LA source d'information au sujet des actions environnementales de la Ville. Des efforts de communication doivent être posés en ce sens.
- L'entente existante avec la **Commission scolaire de la région de Sherbrooke** pour la sensibilisation des élèves (faire visiter les écocentres et participer aux activités de sensibilisation de CHARMES) sera à élargir auprès des écoles privées et anglophones.
- La Ville de Sherbrooke espère que **le plan d'action 2010-2015 de la Politique** privilégiera la reprise du matériel par les commerçants lors de nouveaux achats. Elle compte sensibiliser les citoyens à exiger que les commerçants reprennent leurs vieux articles et trouvent les débouchés adéquats pour ces matières.
- Il serait finalement important que la Ville puisse offrir des **services de sensibilisation** à l'année pour différentes clientèles.

Une des campagnes de sensibilisation de la Ville de Sherbrooke



CONCLUSION

À la lumière des faits saillants énumérés dans le présent bilan, la sixième plus grande ville du Québec, Sherbrooke, est dans l'ensemble très satisfaite des performances environnementales enregistrées au cours des dernières années grâce à une participation engagée de sa population. Rappelons que Sherbrooke obtient un taux de récupération des matières valorisables de 55 %, comparativement à 36 % pour la moyenne des municipalités du Québec.

Ainsi, la Ville de Sherbrooke a su mettre en œuvre des projets, ajouter ou modifier des infrastructures et adapter sa réglementation afin d'atteindre le plus possible les objectifs de la Politique de gestion des matières résiduelles 1998-2008.

Toutes ces actions ont permis d'augmenter considérablement la participation de la population aux différentes collectes, d'augmenter l'affluence aux écocentres et de bonifier les pratiques environnementales au quotidien. Dans toutes les actions posées, la sensibilisation et la communication ont joué un rôle clé dans la réussite des projets mis en place.

Le nouveau plan d'action 2010-2015 de la Politique gouvernementale demandera à la Ville de Sherbrooke de se fixer de nouvelles mesures pour atteindre les nouveaux objectifs de valorisation des matières résiduelles. Déjà bien positionnée, la Ville de Sherbrooke poursuivra les objectifs de valorisation et compte notamment sur l'implication des citoyennes et citoyens de Sherbrooke, fiers de vivre dans une ville chef de file dans sa catégorie en matière de gestion des matières résiduelles.

Il va sans dire que la poursuite des efforts à déployer engendrera des investissements et des coûts qui ne sauraient être uniquement soutenus par les contribuables sherbrookoïses.

Afin de poursuivre l'amélioration continue de son bilan environnemental jusqu'à l'atteinte, et pourquoi pas le dépassement des nouveaux objectifs établis par le nouveau plan d'action, la Ville de Sherbrooke espère une implication financière gouvernementale adaptée aux exigences de ce plan.

**Vous désirez en savoir plus?
Nous vous invitons à consulter notre portail à :**

sherbrooke.ca/environnement



ANNEXE 1

ACTIONS DU PGMR – BILAN

2004 à 2009

Légende A Abandonné EC En cours R Déjà réalisé NR Non réalisé encore Rec Récurrent à chaque année RP Remplacé par			
#	Détail	ACTIONS	Remarques
9.1 Réduction à la source			
A1	2008 - EC	S'associer à des entreprises qui offrent des produits en vrac pour en faire la promotion et valoriser la réduction à la source.	Site pour matériaux secs, pierre, abrasif – hiver
A2	2009 - EC	Mettre en place un programme de promotion de la réduction à la source destiné aux citoyens.	3RV dans les écoles, messages sur communiqués, affiches sacs réutilisables
A3	2007 - EC	S'associer à l'entreprise privée pour modifier les comportements de la population.	Papier recyclé, récupération de cartouche
A4	RP	Transmettre au gouvernement une demande pour renforcer la politique sur l'emballage par le biais de la FCM.	Fait par le biais de l'UMQ
A5	Via PDD	Adopter une politique environnementale d'achat à la Ville.	Entente pour papier recyclé
A6	RP	Mettre en place un système d'enregistrement des actions de réduction à la source en milieu de travail municipal et en informer les citoyens.	Programme Ici on recycle
A7	2005 - Rec	Promouvoir auprès des citoyens l'habitude de laisser les rognures de gazon sur place lors de la tonte. Voir A71	
9.2 Réemploi			
A8	2005 - R	Réaliser un sondage parmi les citoyens organisant des ventes-débarras.	
A9	2003 - Rec	Rendre disponible une liste des organismes, ressourceries, comptoirs vestimentaires, friperies et autres entreprises oeuvrant dans le réemploi.	
A10	2003 - Rec	Publiciser des trucs sur le réemploi.	
A11	1995 - Rec	Développer des partenariats avec les récupérateurs.	
A12	2005 - Rec	Promouvoir le message environnemental entourant l'activité de la Grande Tournée des ventes-débarras.	Maintenant surtout via écocentres
A13	A	En collaboration avec les organismes de réemploi, réaliser un bilan de leurs activités.	Le soin est laissé aux organismes
A14	2003 - Rec	Rencontrer les organismes de charité pour établir une base de collaboration.	Via écocentres
A15	RP	En collaboration avec l'organisme Sherbrooke Ville en santé, les collègues et les universités de Sherbrooke, organiser un marché aux puces sur les campus avant la rentrée scolaire.	2 ventes débarras en juin organisées par la Ville
9.3 Matières recyclables - Milieu résidentiel			
A16	A	Transmettre une résolution à l'UMQ et aux ministères concernés.	Via UMQ (Voir A.4)/PGMR2010-2015
A17	R	Suivre l'évolution de la Loi 102.	
A18	R	Inciter le gouvernement à adopter le règlement d'application du droit à l'enfouissement (Loi 130). Inclut A96	Règlement adopté
A19	2005 - R	Modifier les installations du centre de tri pour permettre le tri des matières recyclables mélangées (en vrac).	
A20	2005-2006 - R	Mettre en place une collecte des matières recyclables en vrac dans des bacs roulants de 360L.	
A21	2005-2006 - R	Modifier la fréquence de collecte des matières recyclables.	
A22	2008 - R	Modifier la fréquence de collecte des déchets. Inclut A93	

ACTIONS DU PGMR – BILAN

2004 à 2009

Légende				
A	Abandonné	EC	En cours	
R	Déjà réalisé	NR	Non réalisé encore	
Rec	Récurrent à chaque année	RP	Remplacé par	
#	Détail	ACTIONS		Remarques
A23	2005-2006 - R	Associer les changements à une vaste campagne de sensibilisation.		
A24	1998 - Rec	Informier spécifiquement la population des immeubles à logements dont le propriétaire refuse les bacs de récupération.		
A25	2006 - Rec	Offrir aux propriétaires d'immeubles multilogements une collecte des matières recyclables par conteneur.		Pour 100 log.et+ pour l'instant
A26	2008 - R	Obliger les propriétaires d'immeubles multilogements à mettre à la disposition de leurs locataires des infrastructures de récupération des matières recyclables. Inclut A95		
A27	2007 - R	Développer un mode de collecte et des moyens d'information adaptés aux résidences pour personnes âgées.		
A28	A	Développer un programme de récompense.		Excellente participation
A29	2006 - R	Uniformiser le niveau de service de collecte sélective.		
A30	2005 - R	Mettre en place une collecte des matières recyclables dans les parcs et bâtiments municipaux.		
9.3 Matières recyclables - Milieu ICI				
A31	2007 - Rec	Adopter des mesures incitatives pour encourager les ICI à récupérer leurs matières recyclables.		
A32	2006 - R	Convenir, avec le milieu scolaire, d'une collecte des matières recyclables.		
A33	2007 - R	Offrir aux petits ICI et aux organismes communautaires l'intégration à la collecte sélective résidentielle.		
A34	RP	Implanter progressivement une collecte municipale des matières recyclables dans tous les autres ICI.		Petits ICI seulement. Voir prochain PGMR 2010-2015
A35	RP	S'assurer que des contenants de récupération soient disponibles dans les centres d'achat et les commerces.		Prochain PGMR 2010-2015
A36	RP	Inciter le gouvernement à obliger les propriétaires de lieux publics à mettre en place des contenants de récupération destinés à leur clientèle.		Sensibilisation à faire. Prochain PGMR 2010-2015
9.4 Textiles				
A37	1995 - Rec	Publiciser les organismes qui font la récupération des textiles.		Récupex
A38	2005 - Rec	Installer d'autres points de dépôt.		Écocentre
A39	2005 - Rec	Publier régulièrement une liste des points de dépôt existants.		
A40	1998 - Rec	Collaborer avec Récupex inc. lors de l'activité annuelle "L'Estrie met ses culottes".		
A41	1995 - R	Évaluer la possibilité de développer un mode de collecte adapté aux textiles.		Récupex
9.5 RDD				
A42	2003 - Rec	S'associer aux organismes qui font la récupération des RDD.		
A43	2006 - Rec	Répéter l'expérience de collaboration avec les organismes du milieu afin de rejoindre les citoyens directement à la maison.		Les RDD sont récupérés aux écocentres
A44	2006 - R	Poursuivre la mise en place d'un réseau de trois écocentres. Inclut A53, A59, A61 et A64		

ACTIONS DU PGMR – BILAN

2004 à 2009

Légende			
A	Abandonné	EC	En cours
R	Déjà réalisé	NR	Non réalisé encore
Rec	Récurrent à chaque année	RP	Remplacé par
#	Détail	ACTIONS	Remarques
A45	2000 - Rec	Publier régulièrement un dépliant portant sur le service de récupération.	
A46	2002 - Rec	Informers les citoyens sur les services de collecte non municipaux.	
A47	RP	Rencontrer les entreprises offrant un service de récupération afin de promouvoir conjointement ces services.	Sensibilisation auprès des citoyens par le bottin vert - Portail Prochain PGMR 2010-2015
A48	1991 - Rec	Consolider et améliorer le service municipal de récupération.	
A49	2003 - Rec	Promouvoir l'aspect environnemental des écocentres contrairement aux collectes en bordure de rue.	
9.6 Encombrants			
A50	2006 - R	Augmenter à quatre le nombre de visites annuelles gratuites aux écocentres pour les citoyens.	Visites illimitées
A51	R	Conclure une entente avec un partenaire privé afin de valoriser la majorité des encombrants récupérés en bordure de rue.	Via écocentres. Modification de la collecte en 2009
A52	A	Appuyer l'École-Entreprise du Centre Saint-Michel dans son projet de formation de "Valoristes".	Projet non réalisé = CURV
A54	2005 - Rec	Sensibiliser les citoyens aux alternatives de récupération de manière à réduire et même à enrayer les dépôts sauvages.	
A55	A	Mettre en place une collecte à domicile.	Projet non réalisé = CURV
A56	2005 - Rec	Encourager les citoyens à apporter leurs résidus de bois contaminés et de mauvaise qualité aux écocentres.	Collecte de bois implantée en 2009
A57	2004 - Rec	Poursuivre la collecte spéciale de carton en juillet.	
A58	2003 - Rec	Favoriser l'apport des branches aux écocentres.	
A60	RP	Uniformiser la collecte des encombrants à deux collectes annuelles.	Uniformisation 3 collectes
9.7 Matériaux de construction et de démolition			
A62	2006 - R	Dissuader, via la tarification, l'apport au L.E.S. des résidus de construction et de démolition pouvant être mis en valeur.	
A63	RP	Interdire l'accès au L.E.S. des résidus de construction et de démolition.	LES fermé
A65	RP	Remettre un dépliant d'information lors de l'émission des permis.	Sensibilisation à faire via le portail
9.8 Matières compostables (résidus de table et résidus verts)			
A66	R	Mettre en place une collecte des matières compostables dans les habitations de 1 à 4 logements. Inclut A92	Automne 2007
A67	NR	Interdire la disposition des résidus verts dans les bacs à déchets.	Réglementation à faire
A68	1994 - Rec	Poursuivre la promotion du compostage domestique.	
A69	Mai 2008 - R	Restreindre la collecte des matières compostables aux 4 logements et moins. Accepter les immeubles multilogements qui en feront la demande.	
A70	RP	Dans un premier temps, accepter seulement les ICI qui en feront la demande et qui accepteront de défrayer les coûts du service.	PGMR 2010-2015
A71	2003 - Rec	Favoriser l'herbicyclage en mettant entre autres en place une patrouille verte ayant pour but de sensibiliser la population. Voir A7	

ACTIONS DU PGMR – BILAN

2004 à 2009

Légende A Abandonné R Déjà réalisé Rec Récurrent à chaque année EC En cours NR Non réalisé encore RP Remplacé par			
#	Détail	ACTIONS	Remarques
A72	1990 - Rec	Conserver la collecte spéciale des feuilles mortes.	
A73	2000 - Rec	Inciter les citoyens à utiliser des sacs biodégradables.	
A74	2003 - Rec	Accepter les feuilles aux écocentres.	
A75	2006 - Rec	Lors de la collecte des feuilles, refuser les sacs non biodégradables.	
A76	2006 - Rec	Étendre le réseau de distribution des sacs de papier.	
A77	2004 - Rec	Associer la vente de sacs biodégradables à d'autres points ou activités de la Ville.	
9.9 Feuilles			
A78	2006 - R	Étendre la période de distribution du compost.	
A79	2003 à 2006 - R	Distribuer des sacs de compost aux écocentres.	Dépend de l'entente avec le sous-traitant
A80	2000 - Rec	Suivre l'évolution des analyses environnementales réalisées sur les sacs de plastique biodégradable.	
A81	2000 - Rec	Trouver un moyen de réduire le coût des sacs biodégradables.	
9.10 Sapins de Noël			
A82	1993 - Rec	Procéder à une relance de la campagne d'information et de sensibilisation.	
A83	2005 - R	Étendre la collecte des sapins de Noël sur l'ensemble du territoire.	
A84	2005 Rec	Valoriser tous les sapins de Noël récupérés.	
A85	2005 - R	Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation pour les nouveaux secteurs.	
9.11 Valorisation énergétique			
A86	2005 - EC	Rechercher des partenaires et des technologies permettant de mettre en valeur les biogaz générés au LES.	
A87	2002 - Rec	Suivre l'évolution des technologies de valorisation énergétique.	
9.12 Élimination			
A88	2009 - R	Rechercher un partenariat inter-MRC.	Entente avec la MRC du Haut Saint-François
A89	2009 - R	Entreprendre la recherche de sites sur notre territoire pour l'implantation d'un LET.	A 88
A90	2008 - R	Établir un programme environnemental de suivi post-fermeture du LES existant.	
A91	2006 - R	Interdire l'importation des déchets qui ne proviennent pas de notre territoire à l'exception de ceux des MRC partenaires.	
A94	2006 - R	Offrir à l'ensemble de la population la collecte sélective porte-à-porte.	
9.13 Information, sensibilisation et éducation			
	1991 - Rec	Promouvoir le message environnemental dans les différentes publications municipales.	
A98	2002 - Rec	Rendre disponible sur Internet les informations relatives aux différentes collectes.	

ACTIONS DU PGMR – BILAN

2004 à 2009

<u>Légende</u> A Abandonné R Déjà réalisé Rec Récurrent à chaque année EC En cours NR Non réalisé encore RP Remplacé par			
#	Détail	ACTIONS	Remarques
A99	RP	Créer une ligne téléphonique dédiée à l'environnement.	lignes téléphoniques, courriels et portail
A100	1995 - Rec	S'associer à des organismes locaux pour réaliser certaines activités de sensibilisation.	
A101	2003 - Rec	Collaborer avec le milieu scolaire et les organismes jeunesse pour sensibiliser les jeunes à la récupération et à l'environnement en général.	Poursuivre entente CSRS - 2009
A102	1991 - Rec	Recourir aux outils municipaux existants pour faire passer certains messages environnementaux.	
A103	EC	Offrir des ateliers de formation sur les 3RV aux élus municipaux et aux employés.	Sensibilisation lors de l'implantation des bacs
A104	1998 - Rec	Poursuivre les efforts de sensibilisation porte-à-porte à la collecte sélective dans les habitations multilogements.	
A105	1991 - Rec	Publier des dépliants.	
A106	2003 - Rec	Maintenir à jour sur Internet le <i>Bottin Vert</i> .	
A107	1991 - Rec	S'assurer de fournir aux citoyens un support suffisant d'information, de sensibilisation et d'éducation.	

ANNEXE 2

Liste des Récupérateurs

Biens ménagers	Accessoires divers	Bibelots	Électroniques	Jouets	Livres, disques, etc.	Meubles	Nourriture non périssable	Vaisselle	Vêtements
Armée du Salut 100, rue Wellington Sud 819 566-6298	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
Au Grenier de Tara 155, chemin Duplessis 819 829-9794									✓
Au Tourne-livre inc. 3, rue Wellington Nord 819 348-1604					✓				
Boutique Le Gabert (maternité, mariés, etc.) 524, rue King Est 819 562-4824 www.legabert.com	✓								✓
Comptoir communautaire 385, rue Short 819 566-2225	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓
Comptoir du Partage St-François 115, rue Galt Ouest 819 821-2233	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Comptoir Familial de Sherbrooke 151, rue Bowen Nord (2 ^e étage) 819 569-5336	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Comptoir familial Nicole Tardif 896, rue Belvédère Sud 819 829-2246		✓		✓					✓
Estrée-Aide 345, rue Wellington Sud 819 346-9714	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Friperie de l'Arc-en-ciel 337, rue Alexandre 819 348-2698	✓	✓		✓	✓			✓	✓

Liste des Récupérateurs

Biens ménagers	Accessoires divers	Bibelots	Eletroménagers	Jouets	Livres, disques, etc.	Meubles	Nourriture non périssable	Vaisselle	Vêtements
1564, rue Galt Ouest									✓
Jolie Môme (pour enfants) 2357, ch. de Sainte-Catherine 819 564-2136									✓
Trésors Ali-Mimi (pour bébés) 2357, rue Sainte-Catherine 819 864-4143	✓								

ANNEXE 3

Évolution du taux de récupération des matières valorisables (tonnes)

Provenance	2004	2005	2006	2007	2008	2009
RDD	114	134	188	235	287	295
Écocentres	81	97	185	237	343	494
Collectes des matières recyclables	7 801	8 732	12 303	13 743	15 370	15 071
MATIÈRES RÉCUPÉRÉES*	7 996	8 963	12 676	14 215	16 000	15 860
kg/foyer	119	131	182	201	224	217
Écocentres	410	503	994	1 836	1 846	2 991
Collectes des matières compostables	347	345	352	1 159	12 397	12 294
Collectes des feuilles	547	684	1 104	1 012	1 078	1 050
Collectes des sapins	97	94	102	91	90	87
Collectes de bois	---	---	---	---	---	512
Matières compostables	1 401	1 626	2 552	4 098	15 411	16 934
kg/foyer	21	24	37	58	215	232
MATIÈRES RÉCUPÉRÉES*	9 397	10 589	15 228	18 313	31 411	32 794
Collectes des encombrants	2 408	2 126	1 615	1 505	1 841	909
Collectes des déchets	48 592	45 708	44 609	42 692	30 987	31 090
Déchets	51 000	47 834	46 224	44 197	32 828	31 999
kg/foyer	759	700	664	626	459	439
MATIÈRES ÉLIMINÉES	51 000	47 834	46 224	44 197	32 828	31 999
MATIÈRES GÉNÉRÉES	60 397	58 423	61 452	62 510	64 239	64 793
	16%	18%	25%	29%	49%	51%
Taux de récupération sur quantité potentielle *	17%	20%	27%	32%	53%	55%
Nombre de foyers	67 166	68 370	69 581	70 566	71 513	72 940
tonne/foyer pondéré	0.899	0.855	0.883	0.886	0.898	0.888
kg/foyer	900.00	850.00	880.00	870.00	890.00	890.00

* Exclut les contenants consignés

** 92% des matières générées (potentiel valorisable)

*** Selon Recyc-Québec, une résidence unifamiliale : 1,160 tonne / foyer / année et multilogement : 0,892 t/ foyer/ année

Les sources proviennent des données de la taxation (nombre d'unifamiliales)